



Projet éolien des Grands aiguillons

Note de synthèse :
Information, consultation et
concertation volontaire



Sommaire

	Introduction	3
1	Elements de contexte	5
1.1	La zone potentielle	5
1.2	Historique	6
2	Information, consultation et concertation locale	9
2.1	Echanges avec les élus des communes	9
2.2	Entretiens avec les acteurs du territoire d'implantation	11
2.3	1 ^{er} bulletin d'information	11
2.4	Site internet dédié au projet	12
2.5	1 ^{ère} permanence d'information	13
2.6	1 ^{ère} campagne de porte à porte	13
2.7	2 ^{ème} bulletin d'information	15
2.8	2 ^{ème} permanence d'information	15
2.9	Ateliers « Réflexion autour de l'implantation »	16
2.10	2 ^{ème} campagne de porte à porte	17
2.11	3 ^{ème} bulletin d'information	17
2.12	3 ^{ème} permanence d'information	18
2.13	Le classeur d'information en mairie	20
2.14	3 ^{ème} campagne de porte à porte	20
2.15	4 ^{ème} permanence d'information	20
2.16	Echanges avec la DREAL et les associations naturalistes locales	22
2.17	Articles de presse	23
2.18	Autres rencontres avec les acteurs locaux	23
3	Prise en compte des préconisations du territoire	25
3.1	Conception du projet	25
3.2	Présentation du projet en local	25
4	Conclusion	27

INTRODUCTION

En 2018, les sociétés Windvision et Elicio France ont identifié une zone favorable à l'éolien sur les communes de Thizay et de Brives dans le département de l'Indre (36). Dans une démarche de transparence et dans le cadre du développement du projet éolien des Grands Aiguillons, nos deux sociétés ont veillé à ce que chaque personne ou entité, concernée directement ou indirectement par le projet, puisse s'informer, s'exprimer et contribuer aux réflexions autour du projet.

Nous avons tenu à développer un projet qui soit en cohérence avec les exigences réglementaires et conforme aux attentes des services de l'Etat. Nous avons également veillé depuis le départ à tenir régulièrement informés les élus de l'avancement du projet. En parallèle, une démarche d'information et de concertation volontaire a été lancée auprès des habitants des communes de Thizay et de Brives afin de les informer sur le projet, d'échanger avec eux sur l'éolien en général et sur les questions relatives au projet éolien des Grands Aiguillons.

Cette concertation volontaire s'est déroulée en dehors du cadre de la concertation préalable régie par l'article L.121-16 du Code de l'Environnement.

Cette concertation qui s'est étendue sur une période de plus d'un an visait à permettre à tous ceux qui le souhaitent de s'exprimer sur le projet. Le présent document présente :

- Les différents événements organisés et moyens déployés pour informer, consulter et concerter les acteurs du territoire afin de permettre la participation de tous ;
- Les résultats des divers échanges et la manière dont les préconisations du territoire ont été prises en compte et intégrées dans la conception même du projet.

Le projet retenu, à l'issue de la démarche de concertation et des échanges avec les services instructeurs, tenant également compte des recommandations des études environnementales, se divise en deux distincts de 3 kilomètres. Un projet de 4 éoliennes est situé sur la commune de Thizay (Grands Aiguillons 1) et l'autre projet de 6 éoliennes est localisé sur la commune de Brives (Grands Aiguillons 2). Les éoliennes retenues mesurent 185 mètres de hauteur en bout de pale et 155 mètres de diamètre de rotor, maximum. Chaque éolienne a une capacité maximale de 6,6 MW, conférant aux parcs une capacité cumulée totale maximale de 66 MW.

Les projet Grands Aiguillons 1 et Grands Aiguillons 2 sont séparées d'une distance supérieure à 15 fois le diamètre du rotor (plus de 2,3 km). Dans ce cas, il a été demandé par le service instructeur de la DREAL de séparer le projet en deux parcs distincts. Chacun faisant l'objet d'une étude d'impact et d'un dossier de demande

d'autorisation séparé. Cependant les dossiers de ces deux projets, développés par le même porteur, seront déposés au même moment.

1 ELEMENTS DE CONTEXTE

1.1 La zone potentielle

La zone d'implantation potentielle de Brives et Thizay a été identifiée suite à une analyse cartographique menée à l'échelle du département de l'Indre (36).

Elle a été retenue en raison des nombreux atouts qu'elle présente au regard du développement d'un parc éolien :

- Située sur un plateau agricole avec une topographie peu marquée ;
- Orientée face aux vents dominants ;
- Située en dehors de toute zone de protection environnementale réglementée ;
- Eloignée de 200 mètres des boisements
- Eloignée de plus de 1100m des centres-bourgs et de la majorité de l'habitat ;
- Compatible avec les servitudes aéronautiques, militaires et civiles, de Météo-France et des servitudes de radiofréquences et télécommunications ;
- Offre une bonne accessibilité pour les convois, de par la présence à l'est d'une route départementale ;
- A proximité de deux postes sources qui faciliteront le raccordement électrique au réseau national.

La zone d'étude se situe dans une zone favorable du Schéma Régional Eolien Centre-Val de Loire approuvé en 2012 par le Préfet de région. Si ce schéma est aujourd'hui caduc, il explique cependant la répartition territoriale des projets éoliens dans l'Indre.

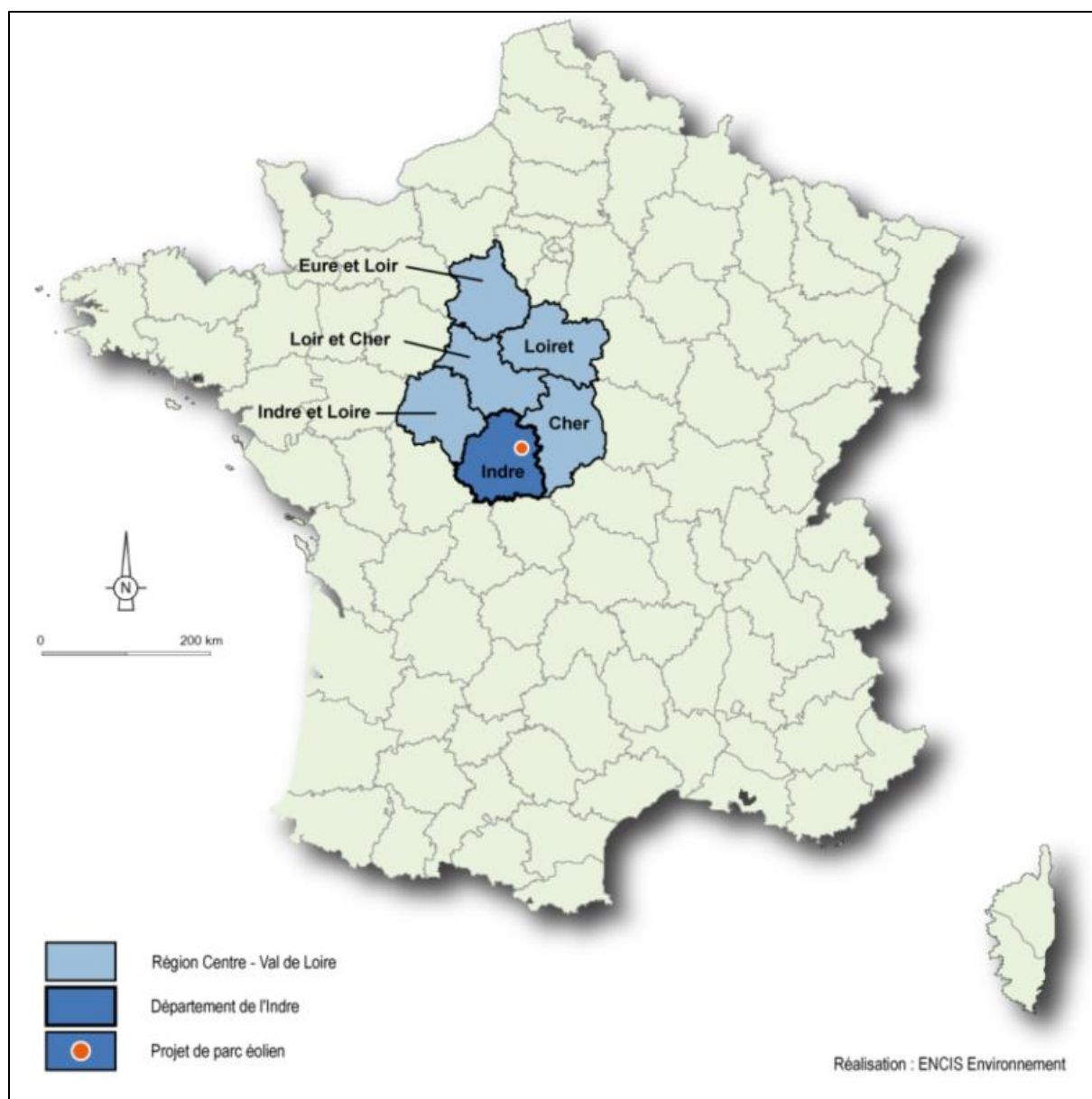


Figure 1 : Localisation du site d'implantation sur le territoire français métropolitain

1.2 Historique

Suite à l'identification de la zone d'étude en 2018, les mairies de Brives et Thizay ont été contactées dès juin 2018 et mars 2019 afin de les informer du potentiel éolien de leur territoire et des démarches qui allaient être entreprises auprès des propriétaires et des exploitants. Ces derniers ont été rencontrés en 2018 et 2019 et certains ont alors donné leur accord pour l'étude d'un projet sur leurs parcelles.

En 2019, un pré-diagnostic écologique a été réalisé confirmant la pertinence d'étudier un projet éolien. En parallèle les premières consultations auprès des services de l'Armée, de l'Aviation civile et de Météo France ont été réalisées et ont confirmé la compatibilité d'un tel projet avec leurs activités.

Par la suite, les études écologique, paysagère et acoustique ont été lancées en 2020 et 2021. Un mât de mesure a été installé en mars 2021 sur la commune de Thizay afin de mesurer le potentiel éolien de la zone. En tant qu'installation classée pour la protection de l'environnement, un projet éolien est soumis à la réalisation de ces études, qui se doivent de poser en premier lieu un diagnostic de l'état initial de la zone d'étude et ce dans un certain périmètre, et en deuxième lieu, de définir l'impact du projet sur son territoire d'accueil. Les études ont été finalisées en 2022.

Afin d'informer la population de la décision d'étudier la faisabilité d'un projet sur la commune et permettre à toute personne le souhaitant de s'informer sur l'éolien, de poser ses questions et de participer à la définition du projet, plusieurs moyens d'information ont été déployés et des temps d'échanges ont été organisés.

Action menée	Date
1^{ers} contacts avec la mairie de Brives	Juin 2018
1^{ers} contacts avec le maire de Thizay	Mars 2019
Présentation du projet éolien des Grands Aiguillons au conseil municipal de Thizay	Janvier 2021
Lancement d'un diagnostic territorial réalisé par Courant Porteur	Février 2021
Distribution d'un 1^{er} bulletin d'information	Mars 2021
Mise en ligne d'un site internet dédié au projet	Mars 2021
Tenue d'une 1^{ère} permanence d'information	Mars-Avril 2021
1^{ère} campagne de porte-à-porte	Juin 2021
Distribution d'un 2^{ème} bulletin d'information	Juin 2021
Tenue d'une 2^{ème} permanence d'information	Juin 2021
Organisation d'ateliers	Juillet 2021
Présentation du projet éolien des Grands Aiguillons au conseil municipal de Brives	Novembre 2021
2^{ème} campagne de porte-à-porte	Novembre 2021
Distribution d'un 3^{ème} bulletin d'information	Novembre 2021
Tenue d'une 3^{ème} permanence d'information	Novembre 2021
Mise à disposition du classeur citoyen en mairies de Brives et Thizay	Décembre 2022
3^{ème} campagne de porte-à-porte aux habitations de Brives proche de la zone d'étude	Septembre 2022
Tenue d'une 4^{ème} permanence publique	Décembre 2022

Les études de faisabilité initiées en 2020 se sont poursuivies jusqu'en 2022. Plusieurs acteurs et associations ont été consultés au cours de ces études :

- Pôle éolien avec des représentants des services instructeurs ;
- L'association Indre Nature ;
- La Ligue pour la Protection des Oiseaux ;
- L'inspecteur des Installations classées protection de l'environnement.

L'ensemble des études menées et les consultations réalisées ont permis de confirmer la faisabilité d'un projet éolien sur les communes de Brives et Thizay. L'ensemble des retours des différents échanges réalisés avec les acteurs du territoire et des préconisations des bureaux d'études/experts ont permis de valider un projet qui concilie sensibilité environnementale, respect du patrimoine paysager et attentes des acteurs du territoire.

A partir des préconisations de l'ensemble des experts et celles reçues par le local (voir 3.1 Conception du projet), Windvision et Elicio ont pu travailler sur plusieurs variantes d'implantation (nombre, taille et emplacement des éoliennes). Une analyse préliminaire des avantages et inconvénients de chaque variante a par ailleurs été réalisée avec le soutien des experts et des premières simulations visuelles depuis plusieurs points clés du territoire ont été préparées.

2 INFORMATION, CONSULTATION ET CONCERTATION LOCALE

Le projet éolien des Grands Aiguillons a fait l'objet de plusieurs démarches d'information et de concertation à destination des acteurs du territoire (élus locaux, administration et populations locales).

2.1 Echanges avec les élus des communes

Tout au long du développement du projet nous avons proposé plusieurs temps d'échange avec les élus des communes afin de rendre compte de nos avancées et de les solliciter sur certaines questions spécifiques (comment informer la population, quelles étaient leurs préconisations, ...).

Date	Objet de la réunion
Juin 2018	Premiers contacts avec la mairie de Brives
Mars 2019	Premiers contacts avec la mairie de Thizay
2019 à 2023	Echanges avec les communes sur le projet.
Janvier 2021	Présentation du projet éolien des Grands Aiguillons au conseil municipal de Thizay
Novembre 2021	Présentation du projet éolien des Grands Aiguillons au conseil municipal de Brives
Décembre 2022	Présentation de l'implantation du projet au conseil municipal de Brives
Décembre 2022	Présentation de l'implantation du projet en mairie de Thizay

Juin 2018 et Mars 2019 : Présentation de la Zone d'Implantation Potentielle (ZIP) aux mairies de Brives et de Thizay

Les sociétés se sont présentées individuellement (avant le rapprochement pour un co-développement du projet). Il a été détaillé aux élus des communes la zone projet, ses contours et son potentiel (nombre d'éoliennes possible, puissance installée, dimensions des éoliennes ...).

Les étapes à venir comme le lancement des différentes études (écologique, acoustique, paysagère, etc.), la publication de lettres d'information et la tenue de permanences publiques ont également été présentées.

Entre 2019 et 2023 : Echanges avec les mairies

Sur cette période différents échanges ont eu lieu entre nos sociétés et les représentants des communes de Brives et de Thizay par le biais d'appels téléphoniques, de mails, de courriers et de rencontres en mairies.

Ces échanges ont permis de présenter aux mairies les différentes étapes du projet, à savoir l'installation d'un mât de mesure, l'organisation des deux campagnes de porte à porte, l'état d'avancement des études, etc.

Janvier et novembre 2021 : Présentation aux conseils municipaux de Thizay et de Brives

Les membres des conseils municipaux de Thizay et de Brives ont été rencontrés par Elicio et Windvision.

Durant les réunions, Elicio et Windvision ont présenté les deux sociétés et ce qui les a amenées à s'unir pour ce projet, les principales contraintes techniques identifiées, les études environnementales, ainsi que les retombées locales des projets éoliens.

Plusieurs sujets divers ont été évoqués parmi lesquels :

- Les outils pour aller à la rencontre de la population ;
- Le ressenti des habitants concernant l'éolien ;
- Le démantèlement ;
- Les nuisances acoustiques pour les riverains vivant à proximité des parcs.

Un temps a également été pris avec les élus de Brives afin d'échanger sur les différentes variantes.

L'objectif de cette réunion avec les élus de Brives était également de présenter les premières ébauches de projet et de recueillir les avis et préconisations des élus. Plusieurs photomontages permettaient d'appréhender l'insertion paysagère de chaque variante.

Décembre 2022 : Présentation du projet retenu au conseil municipal de Brives et aux élus de Thizay

Sur la base des enjeux et sensibilités relevés par les études environnementales et techniques, ainsi que des préconisations reçues des différents acteurs du territoire, un schéma d'implantation de 10 éoliennes d'une hauteur 185m a été présenté aux élus de Brives et Thizay. Ce projet se divise en deux dossiers, une implantation de 6 éoliennes à Brives et 4 à Thizay.

2.2 Entretiens avec les acteurs du territoire d'implantation

Afin de nourrir la réflexion sur les modalités de la démarche d'information et de mieux impliquer les différents publics à la définition du projet, Courant Porteur, société spécialisée dans les dispositifs participatifs et de concertation, a été mandatée pour réaliser une série d'entretiens auprès des acteurs du territoire d'implantation du projet.

Les résultats de cette étude, réalisée au premier semestre 2021 auprès des élus locaux, des acteurs économiques, administratifs et du tourisme, ont éclairé sur les attentes locales vis-à-vis du projet et sur les dispositions du territoire pour participer à un dispositif de concertation volontaire.

Ainsi, 7 acteurs locaux ont été rencontrés dans le cadre d'entretiens réalisés de janvier à mai 2021. Il ressort principalement de ces entretiens une crainte d'une dégradation du cadre de vie liée aux éoliennes (impact visuel et bruit) qui entraînerait une dépréciation de l'immobilier local. Ces entretiens ont fait ressortir la volonté des acteurs rencontrés de la mise en place d'une campagne de porte à porte et de permanences d'information à destination des habitants.

2.3 1^{er} bulletin d'information

L'objectif de ce document était d'informer les habitants de Brives et de Thizay de l'existence d'une zone favorable à l'éolien sur leur commune et de notre volonté d'étudier la faisabilité d'un projet.

Trois bulletins d'informations ont été préparés et distribués localement à trois étapes clés du projet.

Le premier bulletin distribué en mars 2021 présentait l'existence d'une zone favorable à l'éolien sur les deux communes, le déroulé chronologique du projet, annonçait la tenue de trois permanences publiques (les 25, 26 et 27 Mars 2021) et la mise en place prochaine du mât de mesure.

Le document a été distribué mi-mars 2021 à l'ensemble des foyers des deux communes (hormis les boîtes aux lettres équipées d'un autocollant stop-pub) ce qui représente près de 220 foyers.



Figure 2 : Premier bulletin d'information

2.4 Site internet dédié au projet

Un site internet au projet des Grands Aiguillons a été créé reprenant les informations clés sur le projet, l'énergie éolienne, le calendrier des événements et la présentation des deux sociétés. Les visiteurs de ce site ont également accès à une foire aux questions reprenant les principales interrogations au sujet de l'éolien. <https://www.projeteolien-lesgrandsaiguillons.fr/>



Figure 3 : Page internet dédiée au projet

2.5 1^{ère} permanence d'information

A la suite de la distribution du premier bulletin d'information, **une permanence publique d'information a été organisée du 15 au 30 mars 2021** en format virtuel, par créneaux de rendez-vous téléphoniques, du fait du contexte sanitaire.

A ce stade du projet, seules les études sur le milieu naturel et acoustiques avaient été initiées, les autres études (paysagère, milieu physique, etc.) étant prévues pour les mois à venir.

Les équipes d'Elicio France et Windvision ont eu l'opportunité de présenter :

- Les sociétés et le co-développement ;
- La localisation de la zone potentielle d'implantation des éoliennes ;
- Comment cette zone a été définie ;
- Plusieurs informations sur les sujets clés de l'éolien.

À cette occasion, les riverains le souhaitant ont pu s'informer et poser leurs questions sur le projet et sur l'éolien en général.

Au cours de cette période les équipes ont pu échanger avec environ 5 personnes, principalement opposées à l'éolien de manière générale.

Le mât de mesure a été un sujet abordé par certains participants. Nos sociétés ont ainsi pu préciser que celui-ci, installé pour une durée de 2 ans environ permettait notamment de mesurer l'activité des chauves-souris en plus des vitesses et directions des vents sur le site. Les données collectées permettant alors de venir confirmer la faisabilité d'un projet éolien sur cette zone et d'affiner les estimations de production électrique du projet.

2.6 1^{ère} campagne de porte à porte

En juin 2021, une campagne de porte-à-porte a été menée par la société Courant Porteur sur les communes de Brives et de Thizay. Cette démarche a permis aux personnes ayant participé de recevoir de l'information sur le projet et d'exprimer leurs interrogations et leurs attentes en matière de communication. Chaque personne le souhaitant a également pu donner ses coordonnées afin d'être tenue informée de la tenue d'ateliers ou des prochains événements de communication.

Cette campagne s'est déroulée sur 4 journées sur le terrain en 2 passages qui ont été complétées par 2 jours de relances téléphoniques. Au total 252 foyers ont été touchés par la démarche et il a été engagé des conversations avec 142 personnes. 90% des répondants avaient entendu parlé du projet éolien des Grands Aiguillons par les bulletins, les mairies et le bouche-à-oreille.

Les horaires de passage étaient définis pour favoriser le taux d'ouverture des portes ce qui permettait d'avoir un taux de retour plus important que d'autres moyens d'information comme la publication de documents. Lorsqu'une porte restait fermée (personne absente ou au travail), le bulletin d'information et un questionnaire étaient alors laissés dans la boîte aux lettres, avec une enveloppe préimprimée.

Ce questionnaire reprenait les mêmes questions posées à l'oral par les ambassadeurs (32 documents nous ont été retournés par voie postale et 4 ont été complétés au téléphone). L'ensemble des foyers sollicités a donc été directement ou indirectement touché. Les répondants ont majoritairement qualifié de manière plutôt négative le rôle de l'énergie éolienne dans la transition énergétique.

**PROJET ÉOLIEN
DES GRANDS AIGUILLONS**




1. Quel qualificatif donneriez-vous à l'énergie éolienne dans le contexte de transition énergétique actuel ?
 - ☐ Est nécessaire au mix énergétique
 - ☐ Est une bonne alternative aux énergies fossiles et nucléaire
 - ☐ Est une source de production sans danger et sans déchets
 - ☐ Est inutile pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre
 - ☐ Est secondaire pour produire de l'énergie renouvelable
 - ☐ Est impactant et inefficace en termes de production
2. Pour vous, un projet éolien ?

☐ Apporte des bénéfices à la collectivité	☐ N'apporte rien au territoire
☐ Donne une image positive de la commune	☐ Ne s'intègre pas au paysage
☐ Fait partie du paysage local une fois installé	☐ Impacte le cadre de vie et l'environnement
3. Avez-vous entendu parlé du projet éolien des « Grands Aiguillons » en réflexion sur les communes de Brives et Thizay ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, précisez comment ? _____
4. Connaissez-vous les sociétés Elicio et Windvision qui co-développent le projet ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, précisez comment ? _____
5. Souhaiteriez-vous recevoir des informations sur le projet éolien des « Grands Aiguillons » ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, comment ? _____

 - ☐ Sur un site Internet
 - ☐ Dans le cadre d'une permanence publique
 - ☐ Avec une lettre d'information
 - ☐ Autre _____
6. Souhaiteriez-vous participer à un atelier de concertation sur le projet en réflexion ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, sur quel thème ? _____

 - ☐ Sur l'éolien dans la transition énergétique
 - ☐ Sur le projet et les bénéfices pour le territoire
 - ☐ Sur l'implantation des éoliennes
 - ☐ Sur les mesures d'accompagnement proposées : chèque énergie, mesures de réduction paysagère, mesures d'accompagnement sur la biodiversité, financement participatif, etc.
 - ☐ Autre (précisez) _____

Merci de compléter vos coordonnées afin que nous puissions vous informer et répondre à vos éventuelles demandes*

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Email : _____ Tél : _____

Êtes-vous ? ☐ Homme ☐ Femme

Vous avez : ☐ Entre 18 - 25 ans ☐ Entre 25 - 60 ans ☐ Plus de 60 ans

Merci pour vos réponses !

Si vous souhaitez davantage d'informations sur le projet, nous vous invitons à contacter les sociétés ELICIO et WINDVISION dont les coordonnées se trouvent dans la lettre d'information jointe à ce document.

* Aucune donnée personnelle n'est transmise à un tiers à des fins commerciales.

Pour l'exercice de vos droits de retrait, de modification, d'accès, de suppression et de droit à l'oubli, merci de contacter : contact@courantporteur.fr

Figure 4 : questionnaire laissé dans les boîtes aux lettres des personnes absentes

Concernant les besoins en matière d'information, les résultats obtenus ont conforté le choix des moyens déployés jusque-là avec une large préférence des répondants pour les lettres d'informations et le site internet ainsi que la mise en place d'ateliers sur l'implantation des éoliennes.

2.7 2^{ème} bulletin d'information

Le second bulletin distribué en juin 2021 présentait plus en détails l'énergie éolienne en France ainsi que l'explication de la définition de la zone d'étude du projet. Ce bulletin invitait également à participer à la seconde permanence d'information organisée sur la commune de Thizay les 16 et 17 juin 2021.

Le document a été distribué début juin 2021 lors de la première campagne de porte à porte menée sur l'ensemble des foyers de Brives et de Thizay.



Figure 5 : Second bulletin d'information

2.8 2^{ème} permanence d'information

Une seconde permanence d'information a été organisée les 16 et 17 juin 2021 suite à la distribution du 2^{ème} bulletin d'information. Cette permanence s'est tenue en extérieur à proximité du site du projet, proche du mât de mesure.

Au cours de ces deux journées, les équipes ont pu échanger avec environ 5 personnes, avec des avis divers sur l'éolien.

Plusieurs sujets ont été évoqués et notamment celui de l'acoustique. Des personnes ont fait état de l'impact sonore des éoliennes d'un parc situé à proximité. À ce titre, il a été rappelé que les parcs éoliens sont soumis à une vérification de conformité avec la réglementation en vigueur dans les 12 mois qui suivent la mise en opération. En ce qui concerne le projet des Grands Aiguillons, nos sociétés ont rappelé avoir mandaté la réalisation d'une étude acoustique sur base de 14 points

d'écoute tous situés à proximité immédiate de la zone potentielle, permettant de caractériser l'ambiance sonore actuelle.



Figure 6 : Seconde permanence publique

2.9 Ateliers « Réflexion autour de l'implantation »

Lors de la première campagne de porte à porte, 35 répondants avaient indiqué être intéressés à participer à des ateliers. Le sujet le plus demandé était la localisation des éoliennes. **Deux ateliers, sur invitation et inscription, autour de ce thème se sont tenus le mercredi 7 juillet 2021**, un premier à 17h et le second à 19h.

Ces ateliers organisés pendant la phase des études du projet avaient pour objectifs de :

- présenter les différents critères et enjeux à prendre en considération pour l'implantation d'un projet éolien ;
- partager des données relatives aux états initiaux de la biodiversité, du paysage relevés sur le territoire des communes de Thizay et de Brives ;
- échanger sur les éléments qui apparaissent aux participants comme les plus importants à prendre en compte pour une meilleure intégration du projet éolien sur leur territoire.

Permettant à nos sociétés de prendre en compte ces éléments pour l'implantation définitive du projet. Le travail des participants autour de la carte de la zone potentielle d'étude a fait ressortir une implantation en ligne avec des éoliennes localisées à plus de 800 mètres des habitations.

Le premier atelier a regroupé une dizaine de personnes permettant d'aboutir aux préconisations indiquées plus haut. Peu de personnes étaient inscrites au deuxième créneau et environ une vingtaine de personnes opposées au projet

éolien sont entrées dans la salle afin de montrer leur désaccord avec le projet, venant perturber la tenue de l'atelier qui n'a, de ce fait, pas pu se tenir.

2.10 2^{ème} campagne de porte à porte

En novembre 2021, une seconde campagne de porte-à-porte a été réalisée par la société eXplain sur le même territoire que la première campagne. L'objectif principal de cette campagne de porte-à-porte était à nouveau de présenter le projet éolien en cours de développement et les mesures d'accompagnement destinées aux riverains qu'il serait possible de proposer.

Toutes les habitations des deux communes ont eu soit la possibilité d'échanger avec un ambassadeur, soit lorsque la porte était fermée ou lorsque le foyer a refusé la conversation, une brochure a été laissée dans la boîte aux lettres du logement. Sur les 106 conversations engagées, il ressort que le projet éolien est globalement bien connu des habitants et que les mesures d'accompagnement ne sont pas un sujet intéressant particulièrement les riverains. En effet, plus d'un répondant sur 2 a explicitement énoncé ne pas être intéressé par les mesures d'accompagnement.

2.11 3^{ème} bulletin d'information

Le troisième bulletin d'information a été distribué conjointement à la seconde campagne de porte à porte menée sur l'ensemble des foyers de Brives et de Thizay en **novembre 2021**.

Ce bulletin présentait les différents mécanismes pour une meilleure redistribution locale des bénéfices tirés de l'exploitation des parcs éoliens. Ce document rappelait la tenue de la troisième permanence publique les 9 et 10 novembre 2021 en mairies de Brives et Thizay.



Figure 7 : Troisième bulletin d'information

2.12 3^{ème} permanence d'information

Une troisième permanence d'information a été organisée les 9 et 10 novembre 2021 suite à la distribution du 3^{ème} bulletin d'information. Ces permanences se sont tenues respectivement en salle communale de Brives le 9 novembre et en salle polyvalente de Thizay le 10 novembre.

Des flyers d'invitation ont également été distribué début novembre 2021 à l'ensemble des foyers des deux communes (hormis les boîtes aux lettres équipées d'un autocollant stop-pub) ce qui représente près de 220 foyers. De plus, un encart a été publié à trois reprises dans la page locale d'Issoudun du quotidien la Nouvelle République.



Figure 8 : Encart d'invitation dans la Nouvelle République



Figure 9 : Flyers d'invitation

Au cours de ces deux journées, les équipes ont pu échanger avec environ une trentaine personnes, avec des avis divers sur l'éolien. Trois différents scénarios d'implantations et différents photomontages comparatifs de ces scénarios ont été présentés aux participants.

Plusieurs sujets ont été évoqués en lien avec les scénarios d'implantations présentés et notamment celui de la distance des éoliennes par rapport aux habitations des participants.



Figure 10 : Troisième permanence publique

2.13 Le classeur d'information en mairie

Conformément au souhait formulé par les mairies d'avoir un document regroupant toutes les informations sur le projet et consultable par tous les habitants, Elicio et Windvision ont souhaité déployer **des classeurs d'information dans les communes du projet**. Ces documents présentent les sociétés, contiennent des informations sur l'éolien, sur le projet et ses avancées en général. De plus, ils donnent la possibilité à chacun d'émettre des préconisations et de poser des questions dans un registre ouvert.

Les classeurs d'informations ont été mis à disposition du public en fin d'année 2021 dans les mairies de Brives et Thizay.

La mise en place de ces classeurs a été annoncée lors des événements publics organisés localement. Ils sont depuis consultables aux jours et horaires d'ouverture des mairies au public.



Figure 11 : classeur d'information proposé aux communes et mis en place en mairies de Brives et Thizay

2.14 3^{ème} campagne de porte à porte

Lors de la définition des variantes d'implantation du projet en **septembre 2022**, **une campagne de porte-à-porte restreinte géographiquement à 30 habitations proches de la zone potentielle du projet à Brives a été menée par les sociétés Elicio et Windvision.**

Cette campagne de porte à porte a été limitée aux habitations des lieux-dits ayant une visibilité directe sur le sud de la zone d'étude. Partie de la zone projet pour laquelle deux implantations étaient possibles.

Lors des 14 conversations réalisées, il a été présenté aux habitants 2 scénarios d'implantation sur Brives dont l'un avec 1 ligne de 6 éoliennes et l'autre avec 2 lignes de 3 éoliennes. Des photomontages comparatifs ont été présentés aux habitants. Le choix de la variante par les riverains s'est appuyé sur deux critères principaux : la distance par rapport aux habitations et le nombre d'éoliennes visibles depuis leur lieu d'habitation.

2.15 4^{ème} permanence d'information

Une quatrième permanence d'information a été organisée le jeudi 8 décembre 2022 afin de présenter l'implantation retenue pour le projet. Cette permanence s'est tenue en salle communale de Brives.

Initialement prévue le jeudi 22 septembre 2022 et annoncée par un encart dans le journal de la Nouvelle République, la permanence a été décalé à décembre afin d'avoir une implantation finale à présenter aux participants. Ce décalage a lui aussi été annoncé par un encart dans la Nouvelle République.



Figure 12 : Encart d'invitation dans la Nouvelle République

Projet éolien de Brives et Thizay **Annule et remplace**

Elicio et Windvision vous informent que :

la permanence publique prévue
le jeudi 22 septembre de 12h à 20h
salle communale de Brives
est annulée et sera reportée ultérieurement

> Afin que chacun puisse s'informer et s'exprimer sur le projet :

Il est possible de consulter le site internet dédié
www.projeteolien-lesgrandsaiguillons.fr

Vous pouvez nous contacter à l'adresse :
grands.aiguillons@gmail.com ou au **06 11 87 69 51**

Figure 13 : Encart pour annoncer le report dans la Nouvelle République

Des flyers d'invitation ont également été distribués fin novembre 2022 à l'ensemble des foyers des deux communes (hormis les boîtes aux lettres équipées d'un autocollant stop-pub) ce qui représente près de 220 foyers. De plus, un encart a été publié à trois reprises dans la page locale d'Issoudun du quotidien la Nouvelle République.



Figure 14 : Encart pour annoncer la nouvelle date dans la Nouvelle République



Figure 15 : Flyers d'invitation pour la 4^{ème} permanence d'information

Cette permanence d'information a réuni une vingtaine de personnes venant principalement faire part de leur opposition au projet.

2.16 Echanges avec la DREAL et les associations naturalistes locales

Une réunion de pôle éolien a été effectuée avec les différents services instructeurs du dossier de la DREAL et de la DDT Centre-Val de Loire le 9 novembre 2021 afin de présenter le projet, revenir sur les études réalisées et échanger sur les mesures à envisager pour éviter, réduire et compenser l'impact du projet sur son environnement.

L'association naturaliste locale Indre-Nature a aussi été consultée dans le cadre du projet. Un représentant de cette association a été rencontré en novembre 2021 lors de la permanence d'information. Leurs conseils et conclusions ont été pris en compte dans la réalisation des études écologiques, dans de la rédaction de l'étude d'impact sur le milieu naturel ainsi que dans le choix du projet retenu.

2.17 Articles de presse

En parallèle de la démarche d'information et de concertation, le projet a donné lieu à plusieurs articles dans la presse quotidienne régionale la Nouvelle République.

2.18 Autres rencontres avec les acteurs locaux

Afin de définir un projet répondant au mieux aux attentes et spécificités du territoire, il était nécessaire pour nos sociétés de recueillir les contributions et recenser les opinions d'un panel aussi représentatif que possible du territoire.

Divers temps d'échange ont permis de recueillir ces contributions :

Afin de définir un projet répondant au mieux aux attentes et spécificités du territoire, nos sociétés ont souhaité recueillir les contributions et recenser les opinions d'un panel aussi représentatif que possible du territoire. En plus des actions citées précédemment, nous avons pris contact avec plusieurs autres parties prenantes afin de proposer un projet conforme aux attentes locales. Ces différents échanges sont les suivants :

- Il a été proposé d'organiser des réunions avec les représentants des communes limitrophes au projet, afin de recueillir leurs préconisations d'implantation et recenser leurs opinions sur la localisation, le nombre, les dimensions des éoliennes ; ainsi que les mesures d'accompagnement adaptées aux besoins de chacune de ces communes. Il n'y a pas eu de retour de la part des communes suite à cette proposition de rencontres.
- Il a également été proposé d'organiser une réunion avec les représentants de la communauté de communes afin de recueillir leurs préconisations d'implantation et de réfléchir aux synergies possibles avec le projet. Il n'y a pas eu de retour suite à cette proposition de rencontre.
- Diverses rencontres avec les propriétaires et exploitants de la zone d'implantation potentielle ont eu lieu afin de concilier au mieux l'utilisation des terrains et l'agencement des équipements (sens des cultures, accès, présence d'ouvrages particuliers, etc.) et de formuler les mesures de préservation d'espèces sensibles, tout en tenant compte et respectant les pratiques agricoles.

Pour que chacun puisse participer aux réflexions et construire sa propre opinion, les éléments suivants ont notamment été présentés :

- L'ensemble des résultats des études et préconisations des experts en biodiversité, paysage et patrimoine, acoustique, milieux physique et humain, ainsi qu'une carte de synthèse reprenant les diverses conclusions des experts quant aux espaces les plus propices à l'installation d'équipements au sein de la zone d'étude potentielle.

- Des simulations visuelles de différents scénarios d'implantation (nombre, taille du rotor, hauteur totale) depuis plusieurs points emblématiques du territoire ont également pu être présentées.



Figure 16 : Exemple de simulations visuelles comparatives présentées

3 PRISE EN COMPTE DES PRÉCONISATIONS DU TERRITOIRE

Les préconisations du territoire ont permis la conception du projet et la définition des éléments du dossier.

3.1 Conception du projet

Les divers temps d'échanges avec le territoire ont permis de faire ressortir les orientations d'implantation suivantes :

- Répartir, dans la mesure du possible, les équipements chez des propriétaires et exploitants différents ;
- Limiter l'emprise au sol en utilisant, autant que possible, les chemins existants et en supprimant les infrastructures non indispensables ;
- Veiller à prendre des prises de vue depuis les lieux d'intérêt locaux pour la réalisation de photomontages par le bureau d'étude paysager ;
- Installer les éoliennes sur une ligne ;
- Privilégier des éoliennes éloignées de plus de 800 mètres des habitations.

L'ensemble de ces préconisations a pu être suivi. La variante retenue est celle présentant une ligne d'éolienne avec un nombre de machine limité, à savoir 10 éoliennes de 155m de diamètre. La hauteur maximale en bout de pale a été limitée à 185m. Les éoliennes ont pu être au maximum localisées soit le long de chemins existants, soit en bordure de cultures.

3.2 Présentation du projet en local

Le Résumé Non Technique (RNT) du projet, présentant le projet retenu, a été communiqué aux mairies des communes concernées et limitrophes le 13 juin 2023, à savoir pour le projet des Grands Aiguillons 1 :

- Issoudun ;
- Saint-Aoustrille ;
- Neuvy-Pailloux ;
- Condé ;
- Sainte-Fauste ;
- Brives ;
- Meunet-Planches et
- Thizay.

Le RNT du projet des Grands Aiguillons 2 a également été envoyé le 13 juin 2023 aux communes de :

Projet de parc éolien des Grands Aiguillons

- Thizay ;
- Sainte-Fauste ;
- Vouillon ;
- Meunet-Planches et
- Brives.

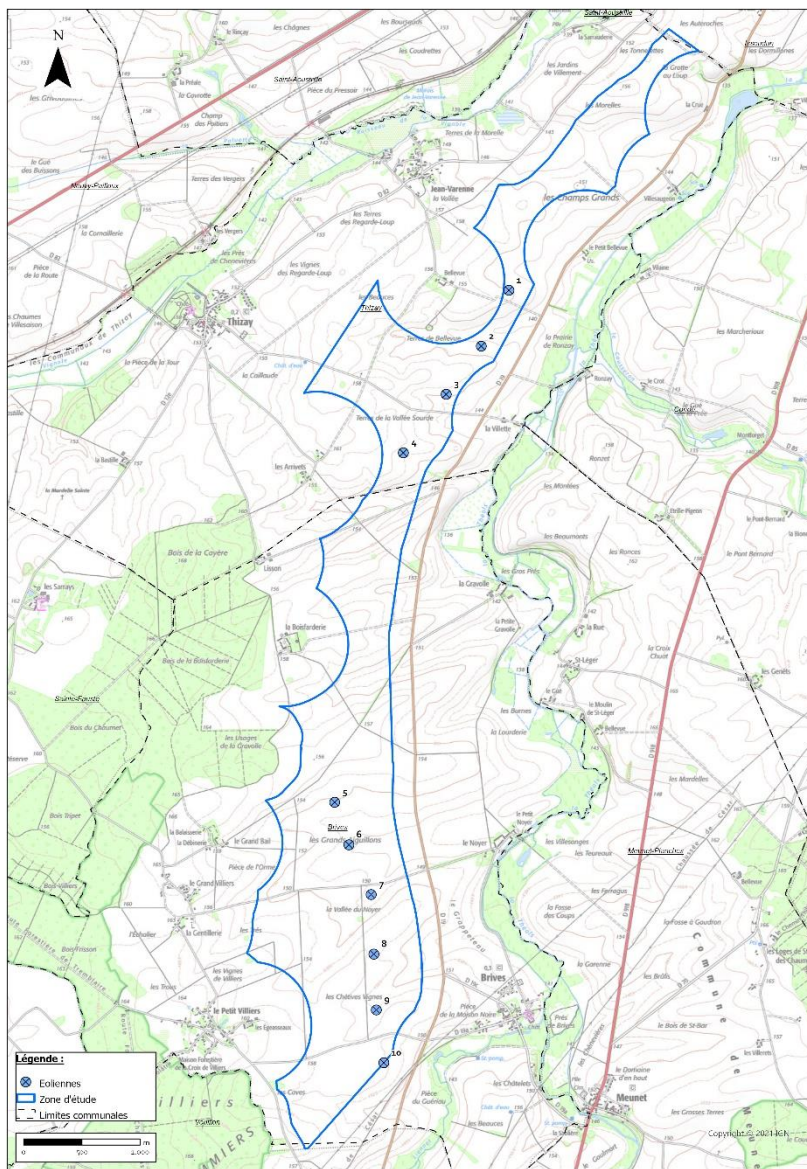


Figure 17 : Le projet retenu

4 CONCLUSION

Pendant plus de deux ans, Elicio et Windvision ont déployé de nombreux moyens et organisé divers temps de rencontres et d'échanges afin de donner à toute personne le souhaitant la possibilité de s'informer mais aussi de s'exprimer sur le projet en développement.

Nous tenions à remercier les différents participants ayant pris le temps de venir rencontrer les collaborateurs de nos sociétés pour échanger, s'informer et débattre sur le projet. Nous remercions particulièrement les personnes ayant pris le temps d'émettre des préconisations ; celles-ci nous ont permis de mieux appréhender les enjeux et attentes des populations locales et ainsi définir un projet y répondant au mieux.